

# INFO- Placements

Édition de l'été 2024



78263 (07/2024)

## À quoi ressemblera votre avenir ?

Lorsque vous pensez à votre avenir, comment le voyez-vous ? Avez-vous des objectifs importants à atteindre ? Prendrez-vous une retraite anticipée ? Prendrez-vous des vacances de rêve ? Achèterez-vous votre première maison (ou une nouvelle maison) ou une résidence de vacances ? Épargnez-vous en vue des études de votre ou vos enfants ? Quoi qu'il en soit, il peut être difficile de savoir par où commencer, ou de déterminer le montant qu'il vous faut épargner. Dans le présent numéro d'Info-Placements, nous verrons comment RBC peut vous aider à atteindre vos objectifs à long terme.

## Cinq étapes à suivre



< Rappel

Terminé

- ✓ Étape 1 : **Définissez vos objectifs.** Dressez une liste de vos objectifs et classez-les par ordre prioritaire.
- ✓ Étape 2 : **Sachez quel est votre style de placement.** Préférez-vous prendre des décisions par vous-même ou estimez-vous essentiel de faire appel à un conseiller ?
- ✓ Étape 3 : **Établissez votre horizon temporel.** Combien de temps comptez-vous détenir les placements relatifs à votre objectif d'épargne ? Moins de cinq ans ? De cinq à dix ans ? Ou encore plus longtemps ?
- ✓ Étape 4 : **Évaluez votre zone de confort.** À quel point êtes-vous à l'aise d'investir et de quel degré de risque pouvez-vous vous accommoder ?
- ✓ Étape 5 : **Élaborez un portefeuille de placement.** Collaborez avec votre conseiller RBC pour créer un plan et choisir les solutions de placement qui vous conviennent.

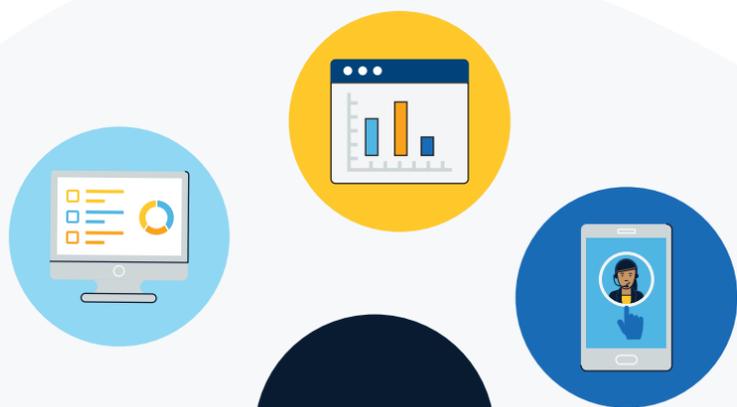
En savoir plus sur le  
**compte  
d'épargne  
libre d'impôt**   
pour l'achat d'une  
première propriété

- Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) est un nouveau régime de placement enregistré qui peut vous aider à épargner à l'abri de l'impôt en vue de l'achat d'une première propriété
- Aucun montant minimum requis pour ouvrir un compte
- Cotisations déductibles jusqu'à concurrence de 8 000 \$ par an et 40 000 \$ à vie
- De plus, les gains de placement et les retraits servant à l'achat d'une première propriété admissible sont libres d'impôt.

Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com/ceciapp](https://www.rbc.com/ceciapp).

# Mesures à prendre

Les ressources et conseils appropriés vous permettront de mieux progresser dans la réalisation de vos objectifs. Voici trois outils qui peuvent vous aider à planifier et à épargner en vue de vos objectifs futurs.



## MonConseiller – un plan d'épargne personnalisé

[rbc.com/monconseiller](https://rbc.com/monconseiller)



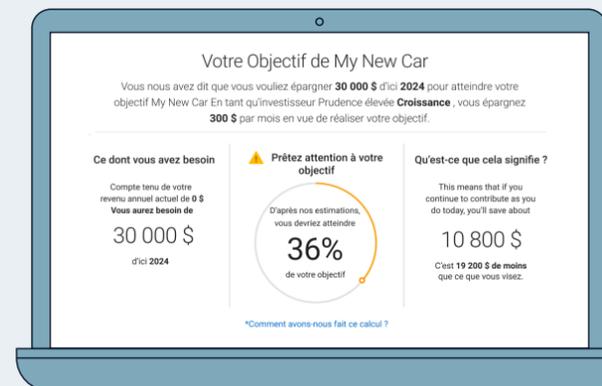
Cette plateforme de conseils numérique gratuite vous aidera à gérer vos finances et à atteindre vos objectifs en vous proposant un plan d'épargne personnalisé, des conseils

utiles, des images en temps réel et des prévisions, le tout accessible dans le confort de votre foyer. Pour commencer, vous pouvez :

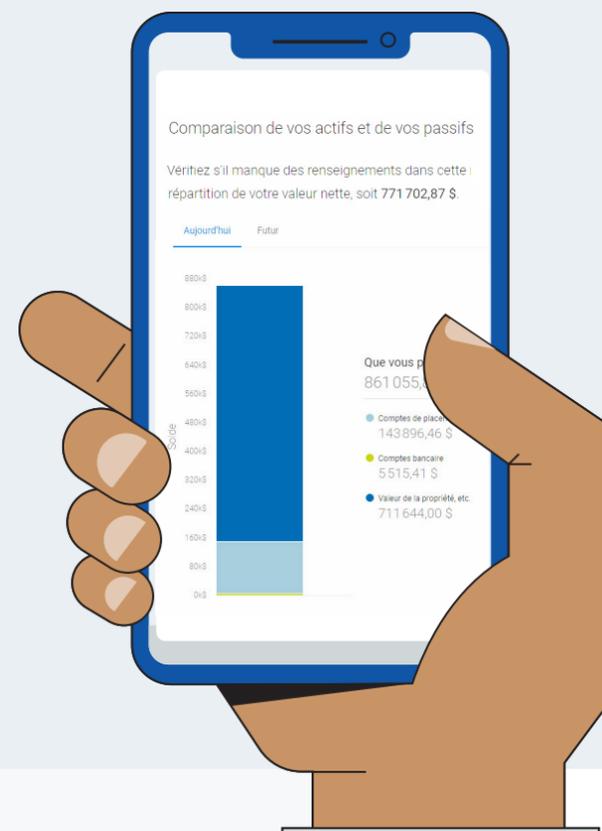
- déterminer le montant de vos liquidités mensuelles ;
- obtenir une meilleure idée de ce que vous pourriez épargner et investir ;
- suivre vos progrès vers l'atteinte de vos objectifs.

### Restez branché sur votre argent

- Ouvrez une seule session pour voir tous vos comptes et obtenez une meilleure vue d'ensemble de vos finances en liant vos comptes bancaires, d'épargne, de placement et de prêt, même ceux que vous détenez ailleurs qu'à RBC. Il est simple de lier vos comptes et aucun argent n'est transféré. Une fois le lien établi, vous accéderez aux images en temps réel dénotant vos progrès, ce qui vous aidera à maintenir le cap sur vos objectifs.
- En ayant un portrait clair de votre valeur nette et de la progression de vos objectifs, vous pouvez mieux planifier votre avenir. En outre, le sommaire des liquidités peut vous indiquer les entrées et les sorties d'argent, ce qui vous donne un aperçu de votre avenir financier. Essayez différents scénarios pour voir l'incidence d'un montant ou d'une dépense supplémentaires sur vos finances. S'il vous reste de l'argent, vous pouvez faire fructifier votre épargne plus rapidement en établissant des cotisations préautorisées.



À titre d'information seulement. Les calculs présentés ne sont pas réels.



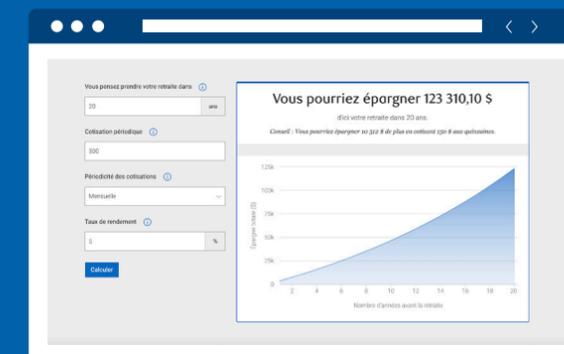
## Outils et calculatrices de placement

[rbc.com/calculatricesderetraite](https://rbc.com/calculatricesderetraite)

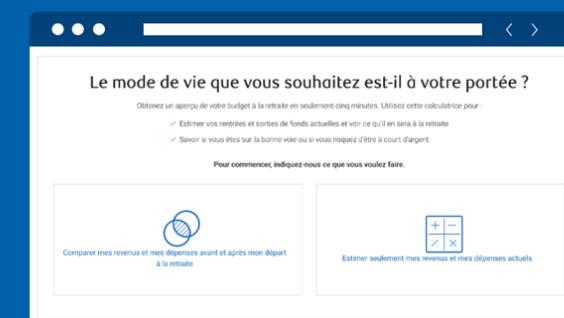


RBC propose également de nombreux outils et calculatrices de placement qui vous aident à fixer vos objectifs et à les atteindre.

Supposons que vous épargnez en vue de la retraite. Notre **Calculatrice REER** peut vous indiquer si vous êtes en bonne voie de réaliser vos objectifs d'épargne avant de prendre votre retraite ou si vous devrez travailler plus longtemps.



Vous pouvez également utiliser la **Calculatrice du budget de retraite** pour connaître le revenu annuel que ces économies pourraient générer, et savoir si cela suffit pour le mode de vie que vous souhaitez mener à la retraite.



Tous ces outils et ressources sont là pour vous aider à planifier votre avenir et à réaliser vos objectifs de placement.

Vous pouvez accéder à **MonConseiller**, à la **Calculatrice REER** et à la **Calculatrice du budget de retraite** par vous-même. Vous pouvez aussi collaborer avec un conseiller RBC qui vous guidera dans l'élaboration de votre plan.

Nous pouvons communiquer par vidéoclavardage, par téléphone ou en personne. **Établissons ensemble votre plan personnalisé et préparons votre avenir dès aujourd'hui !**



## Économie

- L'économie mondiale a réussi à résister à la hausse des taux d'intérêt et à continuer de croître, ce qui renforce notre opinion qu'une récession pourra être évitée au cours de l'année à venir. La probabilité est de 65 % que les économies réussissent un atterrissage en douceur, possiblement suivi de deux à cinq ans d'expansion continue.
- Nous prévoyons des taux de croissance annualisés d'un peu moins de 2 % dans la plupart des pays développés pour 2024, ce qui est généralement un peu supérieur aux prévisions générales. Pour 2025, nos perspectives de croissance n'ont guère changé depuis le dernier trimestre et correspondent aux prévisions générales.
- Bien que nos perspectives soient favorables, les risques liés à la hausse des taux d'intérêt, à la persistance de l'inflation et à la géopolitique constituent des sources d'incertitude.

## Titres à revenu fixe

- Les taux obligataires ont légèrement augmenté au dernier trimestre, alors que les investisseurs soupesaient la possibilité que les banques centrales assouplissent leur politique à un rythme plus lent que prévu.
- Le resserrement des conditions monétaires et l'accroissement des déficits budgétaires laissent penser que les taux d'intérêt réels pourraient se stabiliser durablement à un niveau plus élevé. Compte tenu de ces éléments, nous pourrions conclure que le taux des obligations américaines à 10 ans reflète des déclins graduels au cours des prochaines années, alors que l'inflation délaissera son niveau actuel d'un peu plus de 3 % pour se rapprocher de la cible de 2 %.
- Nous sommes d'avis que les marchés des titres à revenu fixe offrent un potentiel de rendement raisonnable d'environ 5 %, tout en ne présentant qu'un risque d'évaluation modeste pour l'année à venir, surtout dans un contexte où les banques centrales réduisent diligemment leurs taux.

## Marchés boursiers

- Les marchés boursiers ont atteint de nouveaux sommets au cours du dernier trimestre, bien que les gains les plus importants aient été concentrés dans un petit groupe d'actions technologiques à mégacapitalisation qui ont bénéficié des tendances de l'intelligence artificielle.
- Les valorisations hors du segment américain à grande capitalisation sont moins élevées. Autrement dit, les marchés boursiers mondiaux pourraient offrir des rendements intéressants si la croissance de l'économie et des bénéfices des entreprises demeurerait positive.
- Le marché des titres de sociétés américaines à forte capitalisation tient déjà compte d'un grand nombre de bonnes nouvelles et les attentes sont élevées. La combinaison actuelle de forte croissance nominale des bénéfices, d'expansion soutenue des marges bénéficiaires et de confiance élevée des investisseurs devient de plus en plus essentielle à la poursuite du marché haussier.

Pour lire le dernier numéro de *Regard sur les placements mondiaux*, veuillez visiter le site [rbcgam.com/rpm](http://rbcgam.com/rpm)

## Communiquez avec nous

Prenez rendez-vous par téléphone ou en ligne par l'entremise de MonConseiller ou par RBC Banque en direct. Appelez-nous sans frais au 1 800 668-3663 ou visitez le site [rbcbanqueroyale.com/placements](http://rbcbanqueroyale.com/placements).

 [facebook.com/rbcroyalbank](https://facebook.com/rbcroyalbank)

 [x.com/RBC](https://x.com/RBC)

 [linkedin.com/company/rbc](https://linkedin.com/company/rbc)

Les fonds communs de placement sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le document Aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera remis. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. FIRI est inscrite au Québec en tant que cabinet de services financiers.

MonConseiller est une plateforme en ligne de Banque Royale du Canada (RBC) où vous pouvez consulter vos renseignements financiers, y compris des représentations visuelles (tableaux et graphiques) de votre préparation à la retraite, de votre valeur nette, de vos liquidités et du suivi de vos objectifs financiers. Vous pouvez aussi voir à quel point une modification de votre démarche actuelle peut avoir une incidence sur votre épargne et vos objectifs. La plateforme MonConseiller vous permet également de fixer un rendez-vous avec un conseiller RBC et d'avoir un entretien par vidéoclavardage ou par téléphone pour ouvrir des comptes, y compris des comptes de placement, et obtenir des conseils sur l'atteinte de vos objectifs financiers. Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Les conseils en placement de FIRI peuvent être donnés sur la plateforme MonConseiller. FIRI, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Gestion d'actifs Indigo Inc., Banque Royale du Canada, Société Trust Royal du Canada, Compagnie Trust Royal, RBC Placements en Direct Inc. (RBC Placements en Direct) et RBC InvestiVite Inc. (RBC Investi-Clic) sont des entités juridiques distinctes et affiliées. FIRI est inscrite au Québec en tant que cabinet de services financiers.

Les comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété sont offerts par RBC Placements en Direct et RBC Investi-Clic. RBC Placements en Direct est un courtier en placement inscrit pour l'exécution d'ordres seulement et est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. RBC Placements en Direct ne donne pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions de placement. RBC Investi-Clic fournit des services de gestion discrétionnaire de placements et est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint auprès des autorités en valeurs mobilières dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. FIRI et Banque Royale du Canada n'offrent pas de compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété. FIRI, RBC Placements en Direct et RBC Investi-Clic sont des filiales en propriété exclusive de Banque Royale du Canada.

Les renseignements prospectifs sur les placements et l'économie contenus dans le rapport ont été obtenus par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. auprès de diverses sources et ils traduisent notre opinion en date du 15 juin 2024. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Les opinions, les estimations et les prévisions que renferme le rapport représentent notre jugement à la date indiquée et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont fournies de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Ce bulletin n'est qu'une source d'information générale et ne vise pas à donner des conseils particuliers sur les placements, sur les impôts ou sur les questions d'ordre juridique ou financier. Nous n'avons ménagé aucun effort pour en assurer l'exactitude au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, les décisions en matière d'impôt et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer rapidement. Vous devriez consulter votre conseiller fiscal, votre comptable ou votre conseiller juridique avant de prendre toute décision fondée sur le contenu du présent bulletin.

FSC FPO

© / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada. © Banque Royale du Canada, 2024.

